

Etude de faisabilité de la desserte de la future gare et sa liaison avec la gare actuelle

ORDRE DU JOUR

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 040-244000808-20250624-250624H1756H1-DE



1/ Objet de l'étude

2/ Contenu

3/ Délai de réalisation

4/ Gouvernance

5 / Coût et financement



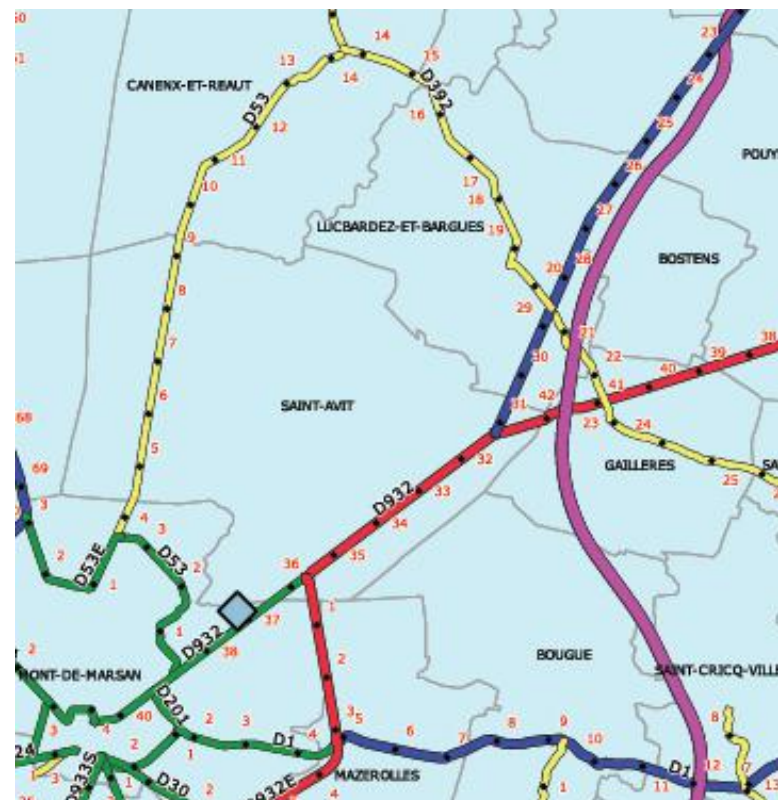
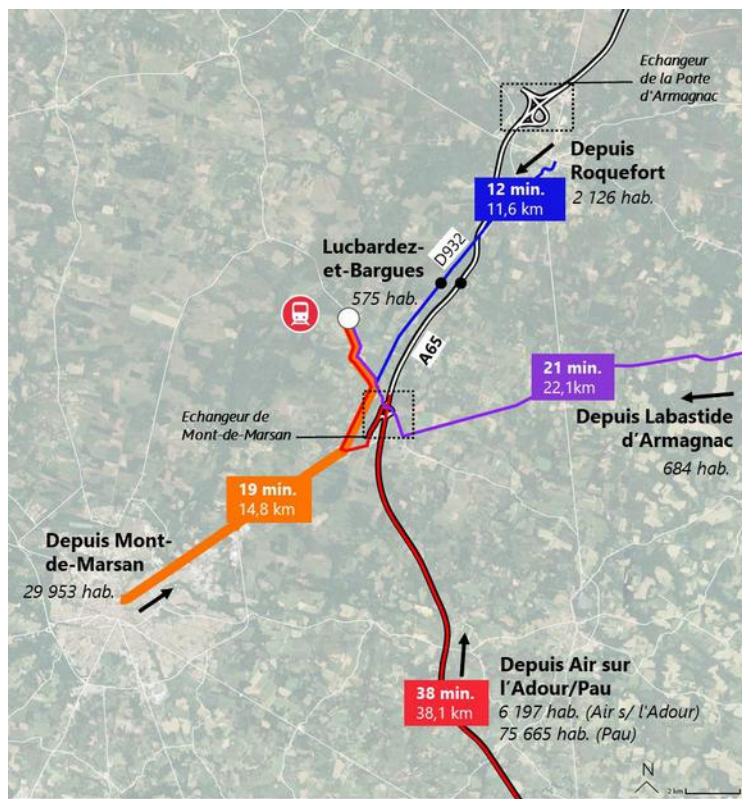
1. ■ Objet de l'étude



L'objectif est d'étudier l'opportunité de différents scénarios pour assurer la desserte multimodale de la future gare LGV de Mont de Marsan – Lucbardez et Bargues ainsi qu'une liaison fiable et efficiente avec la gare actuelle et plus généralement la zone de chalandise de la future gare.

Le rendu de l'étude avec la comparaison des différents scénarios doit fournir des éléments permettant le choix d'un scénario pour le passage à une phase opérationnelle.

Les aménagements proposés doivent prendre en compte les différents modes de déplacements : véhicules motorisés, transports en communs, modes doux... Les scénarios favorisant le report modal devront être encouragés.





2. Contenu



L'étude se déroulera en trois phases.

Phase 1 : Conception du modèle

- Etat des lieux - Modélisation
- Projection aux horizons 2034 et 2050

L'étude présentera une projection à l'horizon 2034 (échéance envisagée pour la mise en service de la gare) ainsi qu'à l'horizon 2050.

En l'absence de données précises pour le trafic généré par la nouvelle gare, le prestataire prendra en compte l'hypothèse suivante : desserte de la gare aux heures de pointe par une rame de TGV de 630 à 740 places avec 25 à 50% d'échange en gare de Mont de Marsan – Lucbardez et Bargues.



Phase 2 : Etudes de scénarios

Il sera, à minima, étudier les scénarios prenant en compte les éléments suivants :

Infrastructures routières

- Réutilisation au maximum de l'infrastructure existante afin de minimiser la construction de nouveaux ouvrages
- Construction d'une nouvelle infrastructure
- Aménagement de la route départementale RD 932
- Recalibrage de la route départementale RD 392

Autre mode de déplacements

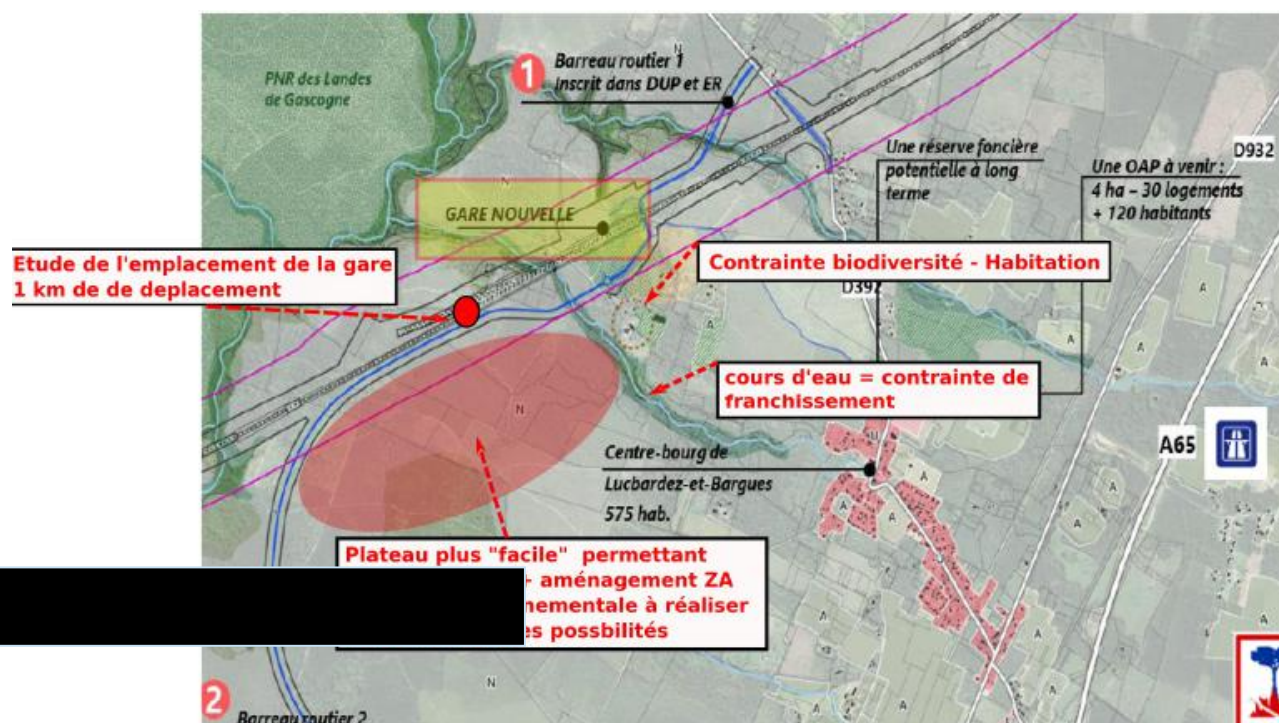
- Réutilisation partielle de la voie ferrée Mont de Marsan – Roquefort ou de son emprise : section non utilisée depuis le dépôt de carburant vers Roquefort
 - Pour les modes doux - navette
 - Pour une navette ferroviaire ou véhicule en mode rail-route permettant d'éviter les ruptures de charge
- Réutilisation totale de la voie ferrée Mont de Marsan – Roquefort ou de son emprise :
 - Pour les modes doux - navette
 - Pour une navette ferroviaire
- Création de liaisons douces spécifiques



Option : Desserte de la gare sur un emplacement décalé et d'une zone d'activité

Dans cette option, l'implantation de la gare est décalée à l'intérieur du fuseau déclaré d'utilité publique et il est créé une zone d'activité à proximité.

Le rendu de la phase 2 sera complété avec l'évolution des impacts.





Phase 3 : Mise à jour de l'étude

Le prestataire actualisera les études et notes des phases 1 et 2 en prenant en compte les données fournies par SNCF Réseau et la SGPSO suite à la mise à jour des études de trafic.



3. Délai de réalisation



Le délai total de l'étude, hors délai de validation et de remise des données complémentaires est de 5,5 mois décomposé de la façon suivante.

- Prise en main des données : 15 jours
- Phase 1 : État des lieux et projection aux horizons 2037 et 2050 : 2,5 mois
- Phase 2 : Étude des scénarios : 1,5 mois après validation de la phase 1
- Synthèse et présentation : 15 jours après validation de l'étude phase 2
- Option : 15 jours après notification de l'option
- Phase 3 : Mise à jour avec de nouvelles données d'entrée : 1 mois après transmission des données



4. Gouvernance



Il est proposé la création d'un comité de pilotage avec la composition suivante :

- Monsieur le président du Conseil départemental des Landes ou son représentant
- Monsieur le président de Mont de Marsan Agglomération ou son représentant
- Monsieur le président de la société GPSO ou son représentant
- Madame la préfète des Landes ou son représentant
- Monsieur le préfet coordonnateur ou son représentant
- Monsieur le président de la Région Nouvelle Aquitaine ou son représentant



5. Coût et Financement



Estimation du montant des études : 150 k€ H.T

Financeurs identifiés

- Département des Landes
- Mont de Marsan Agglomération

Autres financeurs possibles ?

- Etat
- Société GPSO
- Région Nouvelle Aquitaine